

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE  
& DU PAYS DE SILLÉ

JANVIER  
2019

# 4CPS magazine

n°3

## Le Pôle Petite Enfance est ouvert à Conlie

À L'INTÉRIEUR  
Calendrier des  
distributions des  
sacs poubelles.



Bernay-en-Champagne • Conlie • Crissé • Cures • Degré • Domfront-en-Champagne • La Chapelle-Saint-Fray • La Quinte • Lavardin • Le Grez  
Mézières-sous-Lavardin • Mont-Saint-Jean • Neuvillalais • Neuville-en-Charnie • Neuvy-en-Champagne • Parennes • Pezé-le-Robert • Rouessé-  
Vassé • Rouez • Ruillé-en-Champagne • Sainte-Sabine-sur-Longève • Saint-Rémy-de-Sillé • Saint-Symphorien • Sillé-le-Guillaume • Tennie



[www.4cps.fr](http://www.4cps.fr)

## Statuts : enfance / jeunesse : une compétence communautaire élargie



Dans le cadre de la définition des compétences facultatives d'intérêt communautaire, le Conseil communautaire a récemment voté le transfert, à la Communauté de communes (4CPS), de l'ensemble des activités dédiées à l'Enfance Jeunesse sur le territoire communautaire.

Ce choix s'inscrit dans la continuité des actions communautaires conduites dans le cadre de la compétence "Petite enfance". Il répond aussi à une volonté des élus d'harmoniser les services à l'échelle de la 4CPS, comme l'encourage la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), premier partenaire des collectivités dans le domaine de l'Enfance / Jeunesse. Cette décision fait suite à une étude préalable proposant cinq scénarios et concluant qu'il était plus judicieux de réaliser ce transfert, que de redonner cette charge aux communes.

Dans l'immédiat, cette prise de compétence n'aura aucune influence sur le service proposé aux jeunes du territoire communautaire et notamment aux 2 093 enfants âgés de 3 à 11 ans (qui représentent plus de 11 % de la population de la 4CPS) . **« La Communauté de communes va, par conventions, déléguer la gestion des activités pour l'enfance et la jeunesse aux associations et aux collectivités (communes et SIVOS) qui en ont actuellement la charge. C'était déjà le cas, par exemple, pour le Centre social de Conlie sur le périmètre de la Champagne Conlinoise »**, explique Chantal Vallée, Directrice Générale des Services de la 4CPS.

Ce transfert a une première conséquence financière : dès 2019, l'ensemble des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH pour les 3 / 12 ans), des accueils périscolaires du mercredi et des accueils de loisirs extra-scolaire (pour les 11 / 17 ans) de la 4CPS bénéficieront des fonds de la CAF (ce qui n'était pas le cas pour certaines structures municipales). Ces financements vont être inscrits dans le nouveau Contrat Enfance Jeunesse qui sera prochainement signé entre la Communauté de communes et la CAF.

**« Dès début 2019 les élus vont étudier l'harmonisation des tarifs, qui intégreront le quotient familial, ainsi que le fonctionnement de l'ensemble des animations, dans une logique de mutualisation et d'optimisation »**, ajoute Chantal Vallée.



### Pôle Intercommunal

📍 4 rue de gaucher  
72240 Conlie  
☎ 02 43 52 11 67  
✉ contact@4cps.fr

### Antenne administrative

📍 30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
☎ 02 43 20 11 31  
🌐 [www.4cps.fr](http://www.4cps.fr)

> Directeur de publication : Joël Méténier > Contact: Chantal Vallée > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire  
> Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefeuvre  
> Impression : Bemo Graphic > Distribution : Mediapost > Imprimé à 9 500 exemplaires



# SOMMAIRE

## Administration générale 04

Une question à Gérard Galpin,  
Portrait : Alice Queste.

## Aménagement 05

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme  
intercommunal franchit une nouvelle étape !

## Tourisme 06

Deux questions à Maryvonne Renault,  
La taxe de séjour est instaurée,  
2018 : une bonne année  
pour l'activité touristique,  
Un nouvel horizon pour Sillé plage.

## équipements culturels 08

Un projet ambitieux et transversal,  
Une représentation à Sillé le 2 février 2019,  
Un nouveau projet d'établissement  
pour progresser encore,  
La maison de la musique s'implante à Conlie.

## Actions sociales 09

Portage de repas à domicile :  
un service communautaire,  
Les multi-accueils prennent  
une nouvelle dimension,  
À Conlie, le Pôle Petite Enfance est ouvert !  
Relais Assistantes Maternelles :  
deux antennes pour un service renforcé,  
Une formation SST commune.

## Technologies 13

Deux CyberCentres pour tous les âges !

## Économie 14

Un premier CV Tour pour  
valoriser le temps partagé,  
Conseil en évolution professionnelle,  
Mission locale :  
La structure d'insertion pour les 16-25 ans,  
L'espace numérique professionnel s'anime !  
Un premier Forum des métiers  
et de la formation,  
Bienvenue à ...  
Bientôt un nouveau bâtiment  
à disposition des entreprises.

## Environnement 17

Une nouvelle benne pour  
le ramassage des ordures,  
Les nouvelles tournées sont en place !  
Dates des reports de collecte  
des ordures ménagères,  
Un jour pour nettoyer la planète : plus d'une  
tonne de déchets collectés à Sillé Plage,  
GEMAPI se met en place,  
SPANC : de nouveaux contrôles,  
Offrez une seconde vie à vos textiles !  
Horaires de vos déchèteries,  
Le tri des déchets élargi et facilité.

# édito

**Joël MÉTÉNIER**  
Président de la 4CPS  
Maire de Saint-Symphorien



Comme je l'ai affirmé dans la presse : *« L'intercommunalité est très mal vécue par une majorité de maires de notre hexagone et mes collègues de la 4CPS n'échappent pas à ce ressenti, même si je m'efforce d'être un président fédérateur et à l'écoute. »* Je comprends leur désarroi. Néanmoins, je veux souligner que l'intercommunalité peut être vécue positivement, comme un moyen d'avancer tous ensemble et un outil de développement des territoires. La Communauté de communes nous permet, en effet, de réaliser à plusieurs ce que nous ne pourrions pas réussir en restant seul. Face à l'augmentation du coût des investissements, aux contraintes que nous imposent les normes nouvelles, aux responsabilités de plus en plus nombreuses qui nous sont déléguées, nous devons plus que jamais être solidaires et travailler ensemble. En tant que Président de la Communauté de communes, mais aussi au titre de Maire, c'est le message que je m'efforce de faire passer : l'intercommunalité est un allié et une chance.

Dans cet esprit, ma priorité est de garantir la proximité des services, afin de préserver la vie et l'identité de nos communes. De même, avec mes collègues, je veille à maintenir le dialogue et les débats dans nos différentes instances : au sein des commissions qui élaborent les projets, durant les réunions du Bureau qui propose des orientations, lors de la Conférence des Maires qui régit les transferts de compétences et en Conseil communautaire où se prennent les décisions. Notre gouvernance est, en ce sens, la plus démocratique possible : c'est la condition de notre réussite !

Grâce à la volonté de tous les élus et au travail remarquable des agents de la Communauté de communes, qui nous font profiter de leurs polyvalences, plusieurs dossiers ont incontestablement avancé au cours de ces derniers mois :

## Développement économique : un nouveau bâtiment communautaire

En matière de développement économique, nous avons décidé d'accroître notre offre immobilière afin de nous donner les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises par l'acquisition de l'ancien bâtiment

Intermarché, à Sillé-le-Guillaume, pour y aménager des cellules destinées à accueillir des entreprises.

## Le déploiement de la fibre optique s'accélère

Nous avons saisi l'opportunité, offerte par le Conseil Départemental et Sarthe Numérique, d'accélérer le déploiement de la fibre optique afin que l'ensemble du territoire soit couvert d'ici 2023. Pour ce faire, la Communauté de communes va augmenter les sommes allouées à cet investissement en prenant à sa charge, comme le demande Sarthe Numérique, 40 % des frais de travaux d'implantation du réseau.

## Sillé Plage : vers des coûts réduits

Nous travaillons aussi au renouvellement de la convention d'occupation du site de Sillé Plage qui nous lie à l'Office National des Forêts (ONF) et à l'Etat. Avec ces partenaires, nous envisageons de réduire notre périmètre de concession afin de réduire les coûts d'entretien. Nous prévoyons aussi de nouveaux aménagements pour renforcer l'attractivité du site.

## PLUi : Objectif début 2020

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) continue d'avancer à bon rythme, avec la finalisation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Nous maintenons l'objectif de validation du document pour début 2020.

## Enfance / Jeunesse : compétence élargie

Le Conseil communautaire a étendu la compétence "Enfance / Jeunesse" aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Mercredis loisirs, accueils périscolaires, dans la continuité de la compétence "Petite enfance" et dans un souci d'harmonisation des services. Ce choix répond aussi à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui ne veut plus avoir à gérer qu'un seul Contrat Enfance / Jeunesse à l'échelle d'un même territoire intercommunal. Pour autant, les organisateurs actuels des activités conserveront leurs responsabilités et la qualité de service sera préservée.

Dans le domaine culturel, nous avons permis à l'école de musique, dont nous étudions le nouveau projet

d'établissement, de s'implanter sur Conlie pour toucher un plus large public.

## Ressources Humaines : une organisation optimisée

Nous avons également recruté une responsable des Ressources Humaines afin de parfaire notre organisation qui compte désormais 63 agents de plus en plus sollicités. Nous avons le souci de respecter les compétences et les attentes de chacun, tout en garantissant la cohérence et l'harmonisation des services.

## Espace Emploi : un réseau efficace

Nous continuons de soutenir notre Espace Emploi qui multiplie les initiatives en direction des demandeurs d'emploi, des salariés et des entrepreneurs. Celui-ci a su construire un réseau efficace et polyvalent qui lui permet de proposer des solutions adaptées aux différentes situations.

## La démographie médicale et les transports collectifs au coeur de nos priorités

Le maintien d'une offre médicale suffisante demeure l'une de nos premières priorités à travers le soutien aux maisons de santé pluridisciplinaire qui consolident la présence des médecins, des professionnels paramédicaux et des spécialistes.

Enfin, nous restons très attentifs au projet d'aménagement d'une halte-ferroviaire multimodale au Centre Hospitalier du Mans. Garantir à tous les habitants des moyens de transports diversifiés et adaptés est, en effet, l'une des premières conditions du développement local, rural et périurbain. Cet aménagement contribuera à favoriser les déplacements des habitants de l'axe Sillé-Conlie-Le Mans.

Nous devons maintenant nous tourner résolument vers l'avenir, permettre par nos actions un développement harmonieux et équilibré de notre Communauté de communes, mais également assurer un service de qualité envers nos concitoyens.

C'est par l'effort de tous que nous ferons de notre territoire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé une terre plus accueillante où il fait bon vivre, s'engager, entreprendre et réussir.

Bonnes fêtes de fin d'année.



## Une question à Gérard Galpin

- > Premier Vice-Président de la 4CPS en charge de l'Administration générale,
- > Maire de Sillé-le-Guillaume,
- > Conseiller Départemental.

### Pourquoi les élus de la 4CPS ont-ils fait le choix de créer un poste de responsable des Ressources Humaines ?

La création de la Communauté de communes 4CPS, issue de la fusion des communautés de communes du Pays de Sillé et de la Champagne Conlinoise, implique une nouvelle organisation qui suscite inévitablement des inquiétudes et des interrogations auprès des agents, comme des élus.

Notre rôle est de tout mettre en oeuvre pour que ces restructurations soient profitables à l'ensemble du personnel de l'intercommunalité. Dans cet esprit, nous avons créé ce nouveau poste de responsable des Ressources Humaines qui correspond à un vrai besoin. Le rôle de sa titulaire, Alice Queste, est très important pour le bon fonctionnement de notre collectivité. Elle a pour mission première d'harmoniser et d'optimiser les compétences de tous les agents en tenant comptes des personnalités de chacun. Pour ce faire, elle doit être à l'écoute, établir des relations de confiance, proposer des perspectives, afin d'encourager les membres du personnel à être volontaires et à se poser les bonnes questions pour être les acteurs de leur carrière. A moyen terme, les métiers vont évoluer. Dans cette perspective, cette restructuration doit donc être vécu comme une véritable opportunité.

Aujourd'hui, nous avons fixé l'échéance des élections de 2020 pour que l'organisation de la Communauté de communes soit pleinement en place. Alice Queste a la bon profil pour remplir cette mission car elle attache beaucoup d'importance au dialogue et veut rester proche de tous les agents.



## Portrait Alice Queste

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la Communauté de communes (4CPS) a créé un poste de responsable des Ressources Humaines, dans le cadre de la réorganisation des services communautaires. Celui-ci est occupé par Alice Queste.

Originaire du Pas-de-Calais, Alice Queste est titulaire d'un Master en Management des collectivités territoriales (option Droit de la fonction publique territoriale) obtenu à l'université de Lille 2. *« Dans le cadre de ces études, j'ai notamment eu l'opportunité de travailler pour une Communauté de communes qui m'avait chargée de créer des fiches de poste, explique la nouvelle agent de la 4CPS, venue s'installer dans la région, il y a quelques années, pour raisons familiales. Pendant 3 ans et demi, j'ai occupé un poste de secrétaire de direction dans un syndicat d'électrification rurale de l'Orne et j'ai souhaité évoluer professionnellement après avoir récemment réussi le concours de rédacteur. C'est ainsi que j'ai posé ma candidature au poste ouvert par la 4CPS. Celui-ci correspondait en effet à mes aspirations, m'offrant l'opportunité de développer mes connaissances, de traiter un grand nombre de sujets différents, mais aussi de relever un challenge et, surtout, d'avoir de nombreux échanges quotidiens avec mes collègues. Comme je le souhaitais, je vis une expérience très riche d'enseignements, très instructive, qui me permet d'explorer une grande variété de domaines d'activités. »*

Le poste d'Alice Queste comprend deux missions distinctes : d'une part gérer les Ressources Humaines de la collectivité, d'autre part seconder la Directrice Générale des Services, Chantal Vallée, notamment dans la gestion des conseils communautaires (rédaction des délibérations et compte-rendus) et du contrôle de légalité.

*« Les fonctions de direction des Ressources Humaines sont, logiquement, les plus prenantes, car il y a de nombreux dispositifs à mettre en place dans le cadre du nouvel organigramme défini par les élus après la création de la Communauté de communes, ajoute Alice Queste. Ma première tâche a été d'évaluer les besoins précis de la collectivité en personnel, puis de créer et d'harmoniser les fiches de poste. Désormais, je prépare les entretiens annuels d'évaluation que chaque agent doit avoir avec son supérieur hiérarchique direct. »*

*« J'ai, avant tout, la volonté de conseiller, d'orienter et d'aider chaque agent dans son quotidien et dans son évolution de carrière. Mon rôle est d'écouter et d'accompagner chaque membre du personnel. C'est pourquoi ma porte leur est toujours ouverte », poursuit la responsable des Ressources Humaines.*

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

### L'élaboration du PLUi franchit une nouvelle étape !

Après la phase de diagnostic qui s'est achevée en début d'année, la rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) se termine à son tour. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entre désormais dans sa troisième étape : le zonage du territoire.

« Le PADD est un document essentiel, que l'on peut qualifier de "clef de voûte" du PLUi, souligne Joachim Bellessort, Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace. **En amont, il s'inspire de la synthèse et de l'analyse du diagnostic, pour définir les grandes orientations de développement du territoire qui se traduiront, en aval, par le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.** »

A l'issue d'une soixantaine de réunions, dans lesquelles se sont investis 175 élus municipaux de la 4CPS, quatre principaux axes de développement ont été inscrits dans ce PADD. Ce dernier est en phase de rédaction et doit être présenté aux habitants au cours du premier semestre 2019, à l'occasion de réunions publiques où chacun pourra s'exprimer.

Les quatre axes retenus sont les suivants :



#### 1 Mettre en place une stratégie de développement différenciée du territoire

Cela signifie que sont envisagés des objectifs de densité d'habitat et démographique différents selon la commune. Au vu des évolutions et des modes de vie observés, les communes de la 4CPS ont été réparties en quatre catégories :

- > Les deux pôles majeurs : Conlie et Sillé-le-Guillaume ;
- > Les communes limitrophes de ces deux pôles, tournées vers ces communes centres ;
- > Les communes à l'est du territoire, tournées vers Le Mans et composées d'un habitat résidentiel ;
- > Les communes rurales au développement plus progressif.



#### 2 Mettre en place une politique économique ambitieuse en s'appuyant sur les ZA

en considérant la ligne de chemin de fer comme l'axe moteur du territoire.



#### 3 Renforcer la vocation touristique du territoire

principalement en travaillant à conforter Sillé Plage et le tourisme rural.



#### 4 Préserver l'environnement et le paysage

en protégeant l'identité rurale, les sites naturels et en favorisant l'éco-construction. « Conformément aux directives de l'Etat, nous avons pour obligations de protéger l'espace agricole et de réduire les zones actuellement constructibles mais pas encore construites », rappelle Gilles Fortier, l'agent de la Communauté de communes en charge de l'élaboration du PLUi.

« En parallèle, avant même que le PADD soit validé d'ici 3 à 4 mois, la phase de délimitation des zones urbaines, agricoles, naturelles et forestières a été lancée. Dans cette optique, Gilles Fortier se déplace dans chaque commune pour rencontrer les élus et définir les périmètres à urbaniser, poursuit Joachim Bellessort. Ce travail va se poursuivre durant tout l'hiver. Notre objectif reste inchangé : le PLUi devra être approuvé avant la fin du mandat, début 2020. »

#### Un site internet pour le PLUi

Vous pouvez consulter les documents et les informations concernant le PLUi, obtenir les dates de réunions publiques sur le site Internet qui lui est dédié :

- > [www.plui.4cps.fr](http://www.plui.4cps.fr)

## Deux questions à Maryvonne Renault



RÉGISSEUSE DU FLOWER<sup>(1)</sup> CAMPING DE LA FORÊT À SILLÉ-LE-GUILLAUME

### Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le camping de la Forêt ?

Situé en lisière de forêt et tout proche de Sillé-Plage, le camping « trois étoiles » s'étend sur 4,5 hectares et compte aujourd'hui 143 emplacements « en dur » (dont 23 locatifs, roulottes ou mobil-home).

Gérée par l'intercommunalité, l'infrastructure est ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre et emploie au total 6 personnes<sup>(2)</sup>. Les prestations d'hébergement et d'animation que nous proposons sont complémentaires des autres activités (randonnée, baignade...) et services (restauration, divers loisirs...) présents à proximité.

### Comment jugez-vous la saison 2018 qui vient de se terminer ?

Grâce aux conditions climatiques favorables, cette année fut excellente avec une augmentation des nuitées de 11,4% et une progression des séjours de 6,5 % par rapport à 2017 ; ce qui correspond à près de 10 000 nuitées pour plus de 1 900 séjours. Ces bons chiffres s'inscrivent dans la lignée des années précédentes. Nos deux nouveautés 2018, le foodtruck sur place et la présence d'un animateur à l'intérieur du camping, ont été particulièrement appréciées.

> Pour en savoir plus : [www.campingsilleplage.com](http://www.campingsilleplage.com)



► Un site d'accueil moderne et chaleureux

<sup>(1)</sup> Flower Campings est une chaîne de campings indépendants en France,

<sup>(2)</sup> 3 personnes à l'accueil, 2 personnes à l'entretien des infrastructures, 1 agent technique.

## La taxe de séjour est instaurée

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, la Taxe de séjour est en place sur l'ensemble de la 4CPS. Désormais, chaque touriste doit s'acquitter de cette contribution, qui demeure très modeste, auprès des hébergeurs du territoire chez lesquels il est logé. Les sommes collectées par la Communauté de communes seront, comme le veut la loi, directement reversées à l'Office de Tourisme de la 4CPS afin de participer au financement de ses actions et, par conséquent, de favoriser le développement touristique local.

*« Aujourd'hui, la taxe de séjour est instaurée sur la majeure partie du pays, dans un cadre bien défini par la loi. Elle répond à la volonté des pouvoirs publics d'encourager le développement du tourisme à l'échelle des régions, explique Paul Melot, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du Tourisme. La décision du Conseil communautaire de la 4CPS s'inscrit, ainsi, dans la dynamique touristique que nous avons lancée depuis le début du mandat. Elle est conçue comme un levier de développement pour renforcer la qualité des services et des équipements. De surcroît, elle ne coûte rien aux contribuables du territoire. »*



► La roulotte : un hébergement original



► Des chalets pour un confort optimal

## 2018 : une bonne année pour l'activité touristique

Alors que la saison touche à sa fin, l'heure des bilans est arrivée. *« Comme chaque année, nous produisons une note de conjoncture dont le but est d'avoir une photographie précise de l'activité touristique territoriale, précise Angélique Grolleau, directrice de l'Office de Tourisme de la 4CPS. L'objectif est d'analyser les résultats pour ensuite envisager des actions adaptées. La note est donc un outil d'aide à la décision destiné aux élus ».* Le document, toujours en cours d'élaboration, livre déjà ses premières orientations.

### Davantage de personnes accueillies

16 889 visiteurs (contre 14 873 en 2017) ont été recensés à la maison du Lac de Sillé tandis que 944 personnes (contre 708 en 2017) ont poussé les portes de l'Office de Tourisme en centre-ville. *« Sur les deux sites d'accueil désormais gérés par l'intercommunalité<sup>(1)</sup>, la tendance est donc à la hausse. »*

### Des animations diversifiées et bien suivies

33 animations, rassemblant au total 422 personnes, ont été proposées sur le territoire.

Parmi les nouveautés 2018, « les thés en jazz » ont remporté un beau succès avec une affluence globale de 55 participants. Ces deux après-midi champêtres, dans le donjon de Courmenant le 27 juillet à Rouez et au sein du château de Sourches le 11 août à Saint-Symphorien, ont permis aux visiteurs d'allier découverte des produits du terroir, patrimoine et musique.



Thés en jazz au château de Sourches

### Une excellente saison pour les professionnels

Tous les propriétaires interrogés le confirment : 2018 a été l'une des meilleures saisons depuis plusieurs années !

Les raisons de cette réussite sont multiples. Parmi celles-ci, notons une météo favorable, une clientèle étrangère (anglaise et hollandaise) en hausse, ainsi qu'une satisfaction globale de la destination adaptée à des familles avec jeunes enfants.

<sup>(1)</sup> À l'entrée du Château de Sillé, l'accueil est désormais pris en charge par les services municipaux.

## Un nouvel horizon pour Sillé plage



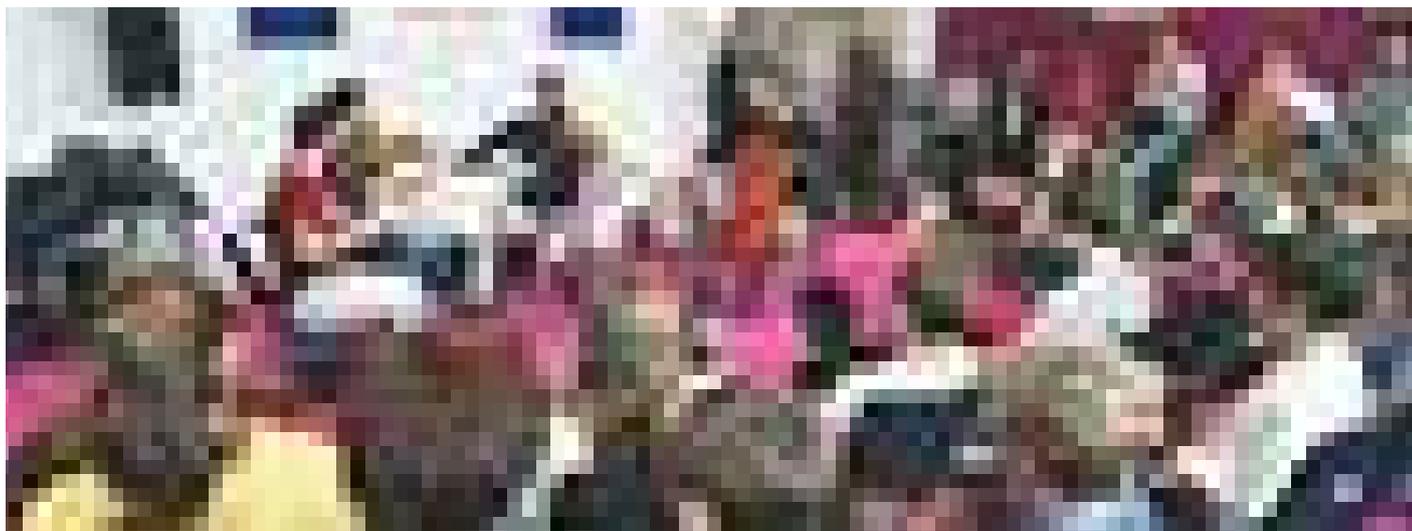
Les conventions qui sont passées entre la collectivité et l'Office National des Forêts (ONF) pour définir les règles d'occupation du site de Sillé Plage arrivent à échéance. Les élus saisissent cette opportunité pour réfléchir au devenir du site avec l'ensemble de leurs partenaires publics et privés.

*« Afin de travailler à cette nouvelle concession, nous avons créé un groupe de travail regroupant les élus, des responsables de l'ONF, de l'Etat (sous-préfecture), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), de Sarthe Développement (Conseil Départemental) et du Parc naturel régional Normandie Maine. Nous rencontrons aussi tous les prestataires travaillant sur Sillé Plage afin de recueillir leurs attentes et de les associer à la démarche, explique Paul Melot, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du Tourisme. Notre objectif est de définir un plan d'aménagement et de commercialisation, ainsi que de nouveaux cahiers des charges précis, qui favorisent et accompagnent le développement du site. Nous devons proposer une vision globale de l'avenir de Sillé Plage en nous appuyant sur le plus grand nombre d'expertises, au-delà du territoire. Je pense, dans cet esprit, qu'il faut jouer la carte de la complémentarité à une échelle régionale. »*

Paul Melot pense également qu'il est nécessaire de maintenir le projet de reconstruction de la Maison du Lac. *« Cet investissement participera à la conquête d'un nouveau public »,* souligne l'élu.

*« Aujourd'hui, et je m'en réjouis, chacun a conscience du rôle de moteur économique local joué par le site. Il ne faut pas, non plus, négliger sa mission sociale, car Sillé Plage est un lieu important de loisirs pour ceux qui ne partent pas en vacances, poursuit Paul Melot. C'est, enfin, le témoignage exceptionnel d'un environnement préservé. C'est pourquoi nous envisageons l'élaboration d'une charte de qualité qui devra être respectée par tous les concessionnaires occupants. »*

## Un projet ambitieux et transversal



La Maison de la Musique développe actuellement un beau projet ambitieux qui se traduira, en début d'année, par la représentation publique d'une oeuvre musicale "L'ogre qui aimait les champignons".

*« Nous réalisons ce travail en lien direct avec le compositeur de l'oeuvre, Yassen Vodenitcharov et le quatuor pour lequel elle a été écrite, l'Ensemble Caravage, précise le directeur de la Maison de la Musique, Bruno Michel. Pour cette occasion exceptionnelle, nous sommes associés aux écoles de musique d'Evron et de La Milesse, avec lesquelles nous avons en commun des professeurs ayant des liens avec l'Ensemble Caravage. »*

Dès le 22 octobre, une première rencontre avec le compositeur et les musiciens s'est déroulée sur le site de Sillé-le-Guillaume. Rassemblant une cinquantaine d'enfants et une dizaine de professionnels, cette journée a permis aux élèves de s'approprier l'oeuvre en échangeant avec les artistes et en les observant dans leur pratique. Puis, tous les participants se sont retrouvés au Conservatoire d'Evron, les 15 et 16 décembre, pour un week-end de répétitions sous la direction des artistes et des encadrants.



▶ L'Ensemble Caravage

## Une représentation à Sillé le 2 février 2019

Enfin, en 2019, l'oeuvre sera jouée en public, par l'Ensemble Caravage accompagné des enfants des écoles, samedi 26 janvier au Conservatoire des Coëvrons à Evron, samedi 2 février à la salle Besnardeau de Sillé-le-Guillaume (à 20h30) et, sous réserve, à la salle des fêtes de La Milesse dimanche 3 février.

*« Nous mettons aussi à profit la culture slave et contemporaine du compositeur pour travailler sur les danses et les musiques d'Europe de l'Est, afin de proposer un petit bal slave et la présentation d'une oeuvre "La poule rousse" en ouverture du concert, complète Bruno Michel. Pour les élèves, c'est une expérience exceptionnelle et inoubliable qui élargit leurs horizons. »*



▶ Première rencontre avec les musiciens à Sillé-le-Guillaume le 22 octobre

## La maison de la musique s'implante à Conlie

Comme l'avaient annoncé les élus de la Communauté de communes (4CPS), la Maison de la Musique, dont le siège est à Sillé-le-Guillaume, propose des cours à Conlie depuis la rentrée de septembre 2018.

Disposant de deux salles, l'une au collège, l'autre à côté de l'école primaire (rue du Docteur Repin), les professeurs de l'établissement assurent le parcours de formation déjà mis en place à Sillé-le-Guillaume (éveil musical, formation musicale, initiation aux instruments) et donnent des cours de guitare et de piano. De plus, comme dans les collèges silléens, une classe orchestre a également été créée, à raison d'une heure trente d'enseignement par semaine, au sein du collège André-Pioger. **« L'objectif est de développer l'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement. Les participants ont vocation à accompagner la chorale de l'établissement, dans le cadre du projet "Chorale au collège" »,** précise Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge des actions culturelles.

Dès à présent, l'ouverture de ces nouveaux sites d'enseignement a permis à la Maison de la Musique de conquérir un nouveau public issu principalement des communes limitrophes à Conlie. **« Désormais, il nous faut renforcer la communication pour monter plus encore en puissance »,** ajoute Ginette Sybille.

## Un nouveau projet d'établissement pour progresser encore

Après plusieurs mois de concertation avec les élus, les professeurs de musique, les usagers, Bruno Michel, directeur de la Maison de la Musique, a rédigé le nouveau projet d'établissement de la Maison de la Musique.

Ce document, qui trace les axes de développement de l'équipement culturel pour les 5 prochaines années va être discuté en Conseil communautaire au début de cette année 2019.

**« Il s'agit d'un acte politique incluant des décisions qui engagent la Communauté de communes. C'est pourquoi il est important que les élus s'en emparent, se projettent et l'approuvent »,** explique Ginette Sybille.

S'appuyant sur un diagnostic précis, le projet d'établissement propose une stratégie de développement à moyen terme. **« Il s'articule autour des trois pôles d'intervention du service : l'enseignement artistique, le parcours au sein de l'Education Nationale, le travail au titre d'acteur culturel pivot du territoire »,** résume Bruno Michel. **« Pour chacun de ses axes, l'objectif est de continuer à progresser pour toucher de nouveaux publics ». « Nous devons renforcer notre rôle de service public. Nous nous inscrivons, en ce sens, dans la ligne définie par le Conseil Départemental, l'un de nos principaux partenaires, qui privilégie la cohérence des actions à l'échelle de toutes les écoles de musique sarthoises. Enfin, notre devoir est de renforcer notre rôle d'animateur culturel local, en favorisant notamment la pratique amateur et la mise en réseau des acteurs locaux. Nous avons de nombreuses pistes à défricher »,** poursuit la Vice-Présidente de la 4CPS. **« A terme, nous voulons que la Maison de la Musique fédère et dynamise l'ensemble des pratiques artistiques sur le territoire. »**

Ce projet, très détaillé, a également vocation à être mis en ligne sur le site Internet de la Communauté de communes afin de servir d'outil de référence aux professeurs, voire aux usagers et aux élus.

## Portage de repas à domicile un service communautaire

Piloté par l'association Familles Rurales et financé en grande partie par la Communauté de communes, le service de portage de repas à domicile propose ses services sur l'ensemble du territoire de la 4CPS.

Les repas sont distribués trois fois par semaine sur la base de menus que chaque bénéficiaire peut définir lui-même en fonction de ses goûts, mais aussi de ses impératifs médicaux. Le paiement s'effectue à l'unité.

Actuellement, plus de 50 habitants font régulièrement appel au service, qui permet aussi de lutter contre l'isolement des personnes.



Plusieurs fois par semaine, les salariées de Familles Rurales se rendent chez les bénéficiaires (sur cette photo, Annick)

### Intervention sur les 25 communes de la Communauté de Communes :

- > Service assuré 7 jours /7 avec livraison 3 fois par semaine
- > Grande flexibilité d'utilisation
- > Un menu équilibré et diversifié
- > Respect des régimes alimentaires
- > Repas préparés par une entreprise agréée et contrôlés par une diététicienne
- > Service agréé par la Direction Départementale de la Protection des Populations et l'Aide Sociale Aux Adultes du Conseil Départemental

### En pratique

Pour avoir des informations sur le service de portage de repas :

📅 Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 14h00 à 16h00

📞 02 43 28 59 87 - 02 43 20 57 08

📧 famillerurale.prd.conlie@orange.fr

## Les multi-accueils prennent une nouvelle dimension

Extension du multi-accueil "Graines de malice" à Sillé-le-Guillaume, ouverture du multi-accueil "Les p'tites pousses" à Conlie, les services de garde des jeunes enfants (de 3 mois à 3 ans) viennent de connaître, sur le territoire de la Communauté de communes (4CPS), d'importantes évolutions qui ont été conduites par les élus dans un seul objectif : répondre mieux encore aux besoins des familles.

*« Nous avons agrandi nos locaux pour répondre à l'obligation qui nous est faite de fournir les repas du midi et les couchés explique Alexandra Geslin, la directrice de "Graines de malice". Nous avons, ainsi, aménagé une cuisine et une salle de repas pour les enfants. Nous en avons aussi profité pour réaménager les espaces d'activités, ce qui nous permet, à certains moments, de créer des groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges. Même si elle nous demande plus de travail, cette nouvelle organisation est incontestablement plus confortable, pour nous comme pour les enfants et les parents. »* Ainsi, le multi-accueil propose chaque midi des menus variés et équilibrés adaptés à chaque âge et préparés par un prestataire expérimenté. *« Avec ce système, les enfants découvrent des produits et des goûts qu'ils ne connaissaient pas »,* poursuit Alexandra Geslin. Cette extension a également permis d'augmenter la capacité d'accueil de la structure qui peut désormais recevoir jusqu'à 20 enfants (contre 18 précédemment). *« Nous avons pris une nouvelle dimension. »*

À Conlie, le multi-accueil "Les p'tites pousses" a ouvert ses portes le 4 juin, remplaçant la halte-garderie qui ne répondait plus aux besoins des parents. *« Notre équipe est passée de 3 à 7 : 2 éducatrices jeunes enfants<sup>(1)</sup>, 2 auxiliaires puéricultrices et 3 adjointes d'animations,* précise Katia Guy, la directrice des "P'tites pousses". *Nous avons rapidement appris à travailler ensemble et trouvé nos marques dans ces locaux du Pôle Petite Enfance qui sont spacieux, éclairés et nous apportent un grand confort de travail. Les petits se sont aussi appropriés l'espace qui est très bien conçu. Ils s'amuse beaucoup dans le jardin qui est grand et offre plein de jeux et de surprises. »*



▶ L'équipe des P'tites Pousses



▶ L'équipe de Graines de Malice

### Échanges et mutualisation

A l'échelle de la Communauté de communes, les équipes des deux multi-accueils, qui sont composées du même nombre de professionnelles et ont le même mode de fonctionnement, collaborent de plus en plus fréquemment. *« Nous avançons ensemble. Nous échangeons les bonnes pratiques, travaillons sur des projets communs et réfléchissons à proposer des horaires d'ouvertures complémentaires »,* affirme Alexandra Geslin. *« C'est très formateur de voir comment fonctionnent les collègues »,* complète Katia Guy.

Pour autant, chaque équipe organise aussi ses propres animations tels les spectacles de Noël en lien avec les Relais Assistantes Maternelles. *« Pour notre part, nous avons participé à la semaine du goût qui proposait de découvrir des aliments à travers leurs couleurs »,* raconte la directrice de "Graines de Malice". Les enfants des deux structures vont aussi à la médiathèque la plus proche une fois par mois. *« Nous sommes également toutes deux très attachées à créer du lien avec les familles. »*

### Renseignements

#### CONLIE - 23 rue du Val de Bouillé

- > Multi-accueil : «P'tites Pousses»  
02 43 24 65 50 - multiaccueil.conlie@4cps.org
- > Relais Assistantes Maternelles  
02 43 29 40 83 - ram.conlie@4cps.org

#### SILLÉ-LE-GUILLAUME - 2 place Maurice Termeau

- > Multi-accueil : «Graines de Malice»  
02 43 20 36 09 - multiaccueil.sille@4cps.org
- > Relais Assistantes Maternelles  
02 43 20 36 00 - ram.sille@4cps.org
- > LAEP : «La Kabane à Kitsoune» - 02 43 20 36 00

<sup>(1)</sup> dont Katia Guy.

## À Conlie, le Pôle Petite Enfance est ouvert !

Le Pôle Petite Enfance intercommunal, "La Cabane au toit vert", à Conlie, est opérationnel depuis le mois de juin. Il a été inauguré le 29 septembre 2018 en présence de nombreux élus, habitants et usagers, assistantes maternelles, partenaires sociaux, agents communautaires et entrepreneurs ayant participé à la construction du bâtiment.



« **Équipement exemplaire et structurant** » pour la sous-préfète de l'arrondissement Marie-Pervenche Plaza, « **outil magnifique et extraordinaire pour le territoire** » selon la Présidente du Conseil régional Christelle Morançais, « **réalisation de qualité, lumineuse et fonctionnelle** » de l'avis du Conseiller départemental Gérard Galpin... "La cabane au toit vert" a suscité l'admiration et la curiosité de la centaine d'invités venue assister à l'inauguration. « **Dans une ambiance conviviale, De nombreuses questions ont été posées au personnel lors de la visite,** souligne Sonia Moinet, Vice-Présidente de la Communauté de communes 4CPS en charge des Actions Sociales. **L'agencement du bâtiment, son caractère spacieux et coloré, les trois espaces du jardin, la façade en bardage-bois, le toit-terrasse végétalisé... ont été tout particulièrement appréciés.** »



Ouvert depuis le début de l'été, ce Pôle Petite Enfance, situé rue du Val de Bouillé à Conlie, tout près du pôle intercommunal, a déjà accueilli une cinquantaine d'enfants du territoire, à la journée ou pour quelques heures, au sein du multi-accueil "P'tites pousses". « **Notre proposition de garde quotidienne régulière est nouvelle sur la Champagne Conlinoise. Complémentaire du service apporté par les assistantes maternelles, elle correspond à un besoin exprimé par les familles du territoire. D'ailleurs la fréquentation du service est déjà en hausse constante** », a affirmé Joël Méténier, Président de la Communauté de communes, dans son discours d'inauguration. « **C'est pourquoi nous avons la volonté d'augmenter notre capacité d'accueil de 18 à 20 enfants, dès 2019, avec le soutien de Caisse d'Allocations Familiales qui est notre premier partenaire,** complète Sonia Moinet, rappelant que "La cabane au toit vert" intègre aussi le Relais Assistantes Maternelles (RAM), ainsi que le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental. **Les professionnels de la petite enfance, les enfants et les familles se sont progressivement approprié ce lieu, dont chacun met en avant la fonctionnalité et la qualité architecturale. Les équipes de professionnelles et les assistantes maternelles se sont d'ailleurs beaucoup mobilisées pour la réussite de l'inauguration.** »

### Le financement de la construction du Pôle Petite Enfance

Coût de l'investissement : 1,712 million d'euros dont 1,413 million d'euros pour la construction du bâtiment et l'aménagement du jardin.

Taux de subventionnement : 76 %

- > Caisse d'Allocations Familiales : 357 877 €
- > Etat (Dotation de Développement des Territoires Ruraux et Fonds de soutien) : 626 202 €
- > Conseil Régional des Pays de la Loire : 262 116 €
- > Conseil Départemental : 1 500 €
- > Union Européenne (Leader) : 50 000 €
- > Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe) : 3 400 €
- > Mutualité Sociale Agricole : 600 € + un prêt à taux zéro de 50 000 €
- > Autofinancement de la 4CPS : 111 000 €
- > Emprunt de la Communauté de communes : 250 000 €

### Le Pôle Petite Enfance en chiffres

- > Nombre de places au multi-accueil : 18 (+1 place d'urgence), dont 12 pour un accueil régulier à la journée et 6 pour un accueil temporaire
- > Nombre de professionnelles travaillant pour le multi-accueil : 7
- > Nombre de professionnelle travaillant pour le RAM : 1
- > Nombre de professionnelles travaillant à la PMI : 4
- > Nombre d'espaces dans le jardin : 3

## Relais Assistantes Maternelles deux antennes pour un service renforcé

Depuis 2017, les Relais Assistantes Maternelles (RAM), situés à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, travaillent tous les deux sous l'égide de la Communauté de communes 4CPS, formant une même structure composée de deux antennes au service de 180 assistantes maternelles agréées. Le RAM de Sillé-le-Guillaume est animé par Emmanuelle Robineau et celui de Conlie par Caroline Burguin.



▶ Caroline Burguin (à gauche) et Emmanuelle Robineau (à droite) sont les deux animatrices des RAM de la 4CPS

*« Nos deux structures ont conservé leur autonomie et leurs spécificités historiques, tout en apprenant à mutualiser leurs services, résume Emmanuelle Robineau. « Nous échangeons très régulièrement sur nos pratiques ou nos projets, et commençons à mettre en place des animations communes comme la séance hebdomadaire d'éveil musical qui était proposée, durant la précédente année scolaire, à la Maison de la musique à Sillé-le-Guillaume, poursuit Caroline Burguin. Ce dialogue nous permet d'avancer plus vite. Nous nous sentons moins seules. »*

*« De plus, ajoute Emmanuelle Robineau, nous pouvons, maintenant, nous appuyer sur les expertises de la Communauté de communes, par exemple pour réaliser des documents de communication. »*

L'ouverture du Pôle Petite Enfance, à Conlie, conforte également le service. *« Je bénéficie, à présent, de locaux plus fonctionnels et spacieux qui m'offrent de nouvelles perspectives d'actions et un accueil plus convivial aux familles et aux assistantes maternelles », reconnaît volontiers Caroline Burguin.*

## Une formation SST commune

Le RAM de la 4CPS organise, dans le cadre de la formation professionnelle des assistantes maternelles, une session de formation Sauveteurs Secouristes du Travail à Sillé-le-Guillaume les 14 et 21 janvier 2019. Un partenariat avec les deux multi-accueils communautaires de Conlie et Sillé-le-Guillaume permettra d'accueillir les enfants gardés par les assistantes maternelles durant leur formation.

Les missions des Relais Assistantes Maternelles sont principalement au nombre de trois :

- > Favoriser la socialisation de l'enfant et les échanges entre assistantes maternelles : séances "Jeux et rencontres" proposant diverses activités ludiques pour les petits, organisation de sorties (à Sillé Plage, à la ludothèque de La Bazoge, à la médiathèque de Conlie ou sur les points lectures communaux pour des séances Bébés lecteurs...) et d'animations partenariales avec la médiathèque de Sillé-le-Guillaume (séance "A petit, petits mots" chaque dernier mardi du mois de 9h30 à 11h).
- > Accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation (formation au langage des signes et échanges sur la psychomotricité à Conlie, ateliers relaxation et travail sur l'expression vocale à Sillé-le-Guillaume...), rompre leur isolement et contribuer à leur reconnaissance professionnelle.
- > Renforcer les liens entre les parents et les assistantes maternelles pour améliorer l'accueil de l'enfant, notamment en apportant un conseil administratif ou juridique, ainsi qu'en organisant des actions communes aux familles et aux professionnels de la petite enfance tels que des spectacles et des conférences (dont la dernière a rassemblé plus de 30 personnes, le 20 novembre à Sillé-le-Guillaume, sur le thème des émotions).



▶ En partenariat avec le Multi-Accueil, le RAM organise des sorties dans les médiathèques du territoire



▶ En janvier, une formation STT pour les assistantes maternelles

## Deux CyberCentres pour tous les âges !



Sur le territoire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, deux CyberCentres, à Conlie et Sillé-le-Guillaume, sont régulièrement ouverts au public, sous l'égide de la Communauté de communes 4CPS. L'objectif de la collectivité est de permettre à chacun d'avoir accès à Internet et de maîtriser les nouvelles technologies.

Dans le même esprit, la collectivité a fait le choix d'aller à la rencontre des habitants, dans plusieurs communes, en mettant en place des CyberRelais qui sont des lieux de sensibilisation et d'initiation à ces Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Que l'on soit débutant ou expérimenté, l'offre de ces équipements, par sa richesse et sa diversité, s'adapte à tous.

### Les accès libre :

Vous avez à votre disposition des ordinateurs avec micro-casque et webcam, un scanner et une imprimante, ainsi que de nombreux logiciels (libres et gratuits) : navigateurs web, outils de bureautique, de traitement d'images, jeux.... Vous pouvez aussi venir avec votre propre ordinateur (à condition d'avoir un logiciel anti-virus à jour).

- > **CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :**  
lundi : de 10h à 12h  
jeudi & vendredi : de 13h30 à 17h30
- > **CyberCentre à Conlie :**  
lundi : de 13h30 à 17h  
mardi : de 16h à 18h30  
mer., jeu. & ven. : de 10h30 à 12h30

Pour vous aider à vous initier ou à vous perfectionner aux multiples usages d'Internet et des technologies associées, plusieurs ateliers sont proposés tout au long de l'année.

### Ateliers découverte :

Explorez le monde informatique. Partez à la découverte de la bureautique, d'internet, des messageries, de la photo numérique... choisissez selon votre besoin. Entre apprentissage et création, les animateurs sont là pour écouter vos demandes et vous accompagner dans la

réalisation de vos projets.

- > **CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :**  
mardi & vendredi : de 10h à 12h

### Tablettes et smartphones :

Outils numériques les plus en vogue, les tablettes et les smartphones permettent d'accéder à des contenus multimédia, de surfer sur Internet, de relever vos courriels, de discuter en visio-conférence via une webcam, de télécharger des applications, de consulter des vidéos ou des photos... Vous pourrez faire vos premiers pas ou vous perfectionner avec votre appareil : comment s'en servir ? Comment manipuler les applications, en ajouter de nouvelles ?

- > **CyberCentre à Conlie :**  
jeudi : de 10h à 12h

### Photo numérique :

Les ateliers autour de la photo numérique s'organisent par modules d'une ou deux séances, répartis en quatre thèmes : organisation des photos, prise de vue, retouches et partage des photos.

- > **CyberCentre à Conlie :**  
jeudi : de 10h à 12h

### Ateliers enfants

Vos enfants veulent découvrir le monde du numérique... au CyberCentre, ils créent, ils jouent, ils utilisent et sont accompagnés dans les bonnes pratiques.

- > **CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :**  
mardi : de 14h à 15h30  
ou de 15h30 à 17h

### Accompagnement personnalisé

Les animateurs des CyberCentres assurent également un accompagnement

personnalisé qui permet aux usagers de s'initier ou de se perfectionner sur des thématiques de leur choix, en fonction de leurs besoins : gestion et organisation des fichiers, bureautique, usages d'internet, photo numérique, etc. Vous définissez votre programme !

- > **CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :**  
jeudi & vendredi : de 14h à 17h30
- > **CyberCentre à Conlie :**  
lundi : de 14h à 16h

### Accompagnement à la maintenance

Cet atelier permet d'apprendre à assurer la maintenance de son ordinateur : installation de programmes, mises à jour, nettoyage, etc.

- > **CyberCentre à Conlie :**  
mercredi : de 10h à 12h

N'hésitez pas à contacter les animateurs pour avoir des informations et vous inscrire si vous le souhaitez.

CyberCentre de Sillé : 02 43 20 36 07  
CyberCentre de Conlie : 02 43 52 06 11

### Portes ouvertes

Venez découvrir les activités des CyberCentres et vous approprier de nouveaux outils numériques :

- > **vendredi 11 janvier 2019**  
de 16h à 20h30  
CyberCentre de Sillé
- > **vendredi 18 janvier 2019**  
de 16h à 20h30  
CyberCentre de Conlie

## Un premier CV Tour pour valoriser le temps partagé

Mardi 11 décembre 2018, la Communauté de communes 4CPS accueillait le premier CV Tour ; une initiative départementale destinée à faire connaître et à valoriser le temps partagé et les groupements d'employeurs.

Cet événement, organisé au foyer récréatif salle Maurice Termeau à Sillé-le-Guillaume, s'est déroulé en deux temps : un premier atelier dédié aux entrepreneurs et élus du territoire ; puis des entretiens entre les demandeurs d'emplois et les groupements d'employeurs présents, qui ont pu recueillir des candidatures.

« *Les groupements d'employeurs permettent aux entreprises adhérentes d'employer des personnes à temps partiel de manière régulière et aux salariés de combiner des missions dans plusieurs entreprises avec un seul contrat de travail dans le cadre d'un emploi stable à temps choisi. Ce dispositif est particulièrement adapté aux petites structures qui n'ont pas l'activité suffisante pour recruter à temps plein sur certains postes, notamment administratifs, et qui trouvent dans ce dispositif souplesse et simplification de recrutement,* explique Laure Rioul, responsable du Service Emploi de la 4CPS. *De surcroît, ce dispositif de temps partagé reste mal connu. C'est pourquoi cette initiative a répondu une vraie demande.* »



▶ CV Tour à Connerré, novembre 2018

## Conseil en évolution professionnelle

La loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », publiée récemment, réforme de manière importante la formation professionnelle. C'est pourquoi le Service Emploi de la Communauté de communes et le Fongecif projettent d'organiser conjointement une soirée d'information à destination des salariés sur l'évolution professionnelle.

La rencontre sera l'occasion de présenter les outils à disposition des salariés : service de conseil en évolution professionnelle, bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, ainsi qu'une présentation des dispositifs pour se former en 2019.

A cette occasion, le Fongecif expliquera ses missions d'accompagnement à la construction du projet professionnel.

Rendez-vous en janvier. Date et horaires seront prochainement communiqués.

## Mission locale La structure d'insertion pour les 16-25 ans



La Communauté de communes (4CPS) siège au Conseil d'administration de la Mission Locale Sarthe Nord, dont le rôle est d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. La structure travaille en partenariat avec le service Emploi de la 4CPS.

« *Nous agissons dans le cadre d'une démarche globale et volontariste, qui prend en compte à la fois les difficultés d'intégration du jeune dans la société (habitat, santé, gestion d'un budget...) et ses problématiques d'emploi,* explique Alexandra Goût, directrice adjointe de la Mission locale Sarthe Nord. *Dans cette optique, nous mobilisons tous les moyens publics et privés pour que le jeune puisse trouver un stage, une formation et pour l'aider à s'insérer socialement. Nous organisons aussi des visites d'entreprises, des forums métiers, des job-dating et entretenons des liens solides avec les entrepreneurs.* »

Le territoire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé fait partie du périmètre d'intervention de la Mission locale Sarthe Nord. C'est pourquoi elle y tient des permanences d'accueil

- > Lundi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, dans les locaux de la Communauté de communes à Sillé-le-Guillaume ;
- > Mercredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h dans les locaux du Centre social à Conlie.

Dans le cadre de ses missions, depuis 2015, la Mission locale s'est vue confier la gestion du dispositif Garantie Jeunes. Innovant, ce programme propose un accompagnement renforcé devant permettre à un jeune en grande précarité d'accéder à une formation qualifiante ou un emploi. Ce processus s'étend sur une année pendant laquelle le bénéficiaire est lié par contrat à l'Etat et perçoit un salaire de 480 € par mois. Le parcours démarre par un mois de formation collective (autour d'animations, de projets développés en commun...), puis se poursuit par des stages en entreprises (un par mois), des formations, un suivi personnalisé et, surtout, la construction d'un projet professionnel. « *Nous lançons un parcours tous les 2 mois,* précise Alexandra Goût, ajoutant que pour les jeunes de la 4CPS, le lieu de rencontre est à Fresnay-sur-Sarthe. *Nous pouvons assurer le transport sur le site.* »

« *75 % des jeunes ayant suivi le parcours Garantie Jeune ont obtenu des résultats probants, notamment grâce aux stages qui sont des éléments déterminants du dispositif,* poursuit Alexandra Goût, soulignant la forte implication des chefs d'entreprises locaux dans la démarche.

> Plus de renseignements au 02 43 97 87 65

## Écologie industrielle et territoriale quatre actions concrètes



Expérimentée dans un premier temps sur l'ancien territoire du Pays de Sillé, sous l'impulsion des chambres consulaires et du Pays de la Haute Sarthe, la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) est désormais élargie à l'ensemble de la 4CPS. Elle implique 50 entreprises de la Communauté de communes et se traduit par quatre actions concrètes.

« *L'Écologie Industrielle et Territoriale a pour objectif d'inciter les entreprises à mutualiser leurs ressources et leurs services dans le but de protéger l'environnement, de rationaliser leurs dépenses et d'améliorer le bon fonctionnement de l'outil de travail. Elle s'inscrit dans un processus de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise* », résume Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du Développement économique.

Quatre premières initiatives ont découlé de cette démarche sur la Champagne Conlinoise et le Pays de Sillé :

- > **Accompagnement à l'élaboration du "Document unique" qui définit les actions à réaliser pour lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles : 8 entreprises participantes,**
- > **Organisation de formation "Santé Sécurité au Travail" ("Sauveteurs Secouristes au Travail", "prévention des incendies") : 55 salariés de 7 entreprises en ont bénéficié,**
- > **Collecte de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) : 1,5 tonne de déchets collectée à l'occasion du Téléthon 2017 (et 350 € donnés à cette occasion au Téléthon),**
- > **Achat groupé d'énergie pour diminuer la consommation et les dépenses : 2 entreprises participantes.**

« *Compte tenu des résultats positifs obtenus, il a été décidé de renouveler les quatre actions* », annonce Alain Horpin. Ainsi, une nouvelle collecte de D3E a de nouveau été organisée durant le Téléthon 2018, cette fois-ci sur deux sites, à Sillé-le-Guillaume (à l'entreprise Huttepain) et à Conlie (à l'entreprise Lecrenay). De même, les formations SST vont être relancées, tandis que les travaux autour du "Document unique" et de la mutualisation des consommations énergétiques vont être étendus. « *Nous allons notamment proposer la mise en place d'une plate-forme Internet dédiée aux entreprises, pour leur permettre d'échanger leurs données de consommations, afin de favoriser les groupements de commande* », précise Alain Horpin.

## L'espace numérique professionnel s'anime !

Désormais, Sandrine Massot, animatrice multimédia de la Communauté de communes est affectée à mi-temps au sein de l'Espace Numérique Professionnel (ENP), 30 rue du Docteur Touchard à Sillé-le-Guillaume.

Grâce à cette évolution dans l'organisation du service, l'ENP prend une nouvelle dimension, proposant de plus en plus régulièrement des animations, des conseils, des formations et, surtout, un accompagnement renforcé à l'usage des outils numériques.

L'ENP est ouvert à tous les professionnels, artisans, commerçants, industriels, auto-entrepreneurs, professions libérales... Il offre un espace où chacun peut venir travailler, muni de son ordinateur personnel, échanger et participer aux différentes activités proposées (ateliers thématiques, séances d'informations et de sensibilisation...).

Comme cela a déjà été le cas, le lieu peut aussi être mis à disposition d'une entreprise ou d'un organisme (chambre consulaire par exemple) pour une réunion ou une formation utilisant les nouvelles technologies.



► Un lieu de travail et d'échanges

### À LOUER

#### Au sein du Téléc centre de Sillé-le-Guillaume, place Saint Étienne

- > Un plateau de 50 m<sup>2</sup>
- > Très Haut Débit
- > Salle de réunion et cafétéria sur site
- > Ascenseur - climatisation

#### Renseignements :

Communauté de communes 4CPS  
Service économique - Tel : 02 43 20 36 04

## Projet de ressourcerie : une première enquête favorable

Le projet d'ouverture d'une ressourcerie sur le territoire de la 4CPS se concrétise. Une étude de faisabilité a été lancée cet été et plusieurs actions de communication ont été organisées dans le même but : connaître le potentiel de développement d'un tel service dont la vocation sera de remettre sur le marché des objets usagers.

*« Cette étude de faisabilité et de dimensionnement, auprès des acteurs locaux, a été confiée au bureau d'études CAP3C qui est spécialisé dans ce type de diagnostic. Leur priorité est de trouver ceux qui porteront le projet. C'est la clef de la réussite ! »,* explique Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du Développement économique.



Dans le même temps, la Communauté de communes et son service économique travaillent en partenariat avec les acteurs locaux de l'Economie Sociale et Solidaire (Centre social, Secours Catholique, chantiers d'insertion...), ainsi qu'avec le Centre d'Etude et d'Action Sociale (CEAS) 72, à promouvoir le projet et détecter les habitants qui pourraient participer au développement de cette ressourcerie. Des animations ont ainsi été réalisées en juin, dans le cadre d'un événement autour du réemploi, « Esprit Récup » (vente annuelle du secours catholique, désherbage de la médiathèque et "Repair Café"), puis en octobre à l'occasion de la brocante de Sillé-le-Guillaume. Lors de ces deux journées, plus de 150 personnes ont pu être interviewées par le CEAS 72, qui a testé les attentes, recueilli les suggestions et les besoins précis de chacun. Il ressort de cette enquête que le projet est très bien reçu, qu'il répond à une demande et qu'il existe un réel gisement d'objets auxquels une nouvelle vie pourrait être donnée.

## Bientôt un nouveau bâtiment à disposition des entreprises

La Communauté de communes 4CPS a fait l'acquisition de la friche commerciale située à l'entrée de la Zone d'Activités intercommunale à Sillé-le-Guillaume, précédemment occupé par la marque Intermarché. Ce bâtiment de 2 600 m<sup>2</sup>, sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup>, va être entièrement réhabilité et des cellules seront aménagées pour accueillir différentes entreprises. *« Nous serons, ainsi, en capacité de répondre aux demandes des porteurs de projets qui ont un besoin immédiat de locaux »,* affirme Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes, en charge du Développement économique.

## Un premier Forum des métiers et de la formation



Pour la première fois, la Communauté de communes 4CPS s'associe avec les communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et Maine Saosnois pour organiser le Forum des métiers et de la formation Sarthe Nord. Celui-ci aura lieu à Mamers, salle Saugonna, le 24 janvier 2019.

Ce forum, co-organisé avec le Pays de la Haute Sarthe et la Mission locale Sarthe Nord (voir article en page 14), est dédié aux élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, ainsi qu'aux lycéens de Terminale. *« Nous souhaitons faire découvrir aux jeunes des formations, du CAP à l'école d'ingénieur, qui proposent un lien fort avec l'entreprise. Dans cet esprit, nous voulons valoriser et sensibiliser à l'apprentissage. C'est pourquoi nous nous appuyons sur les responsables d'établissements scolaires et les organismes de formation présents sur le Nord Sarthe,* explique Isabelle Cochet, chargée de Développement économique de la Communauté de communes. *Notre objectif est aussi d'orienter ces élèves vers des métiers qui leur offrent de réels débouchés. Nous allons, en ce sens, leur faire rencontrer des entrepreneurs qui recrutent sur le territoire. »*

### Collecte des ordures ménagères

#### Tournées du lundi 22 avril 2019 (Lundi de Pâques)

- > Mardi 23 avril : Crissé / Mont-Saint-Jean
- > Mercredi 24 avril : Ruillé-en-Champagne / Saint-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-en-Champagne (Ouest)

#### Tournées du Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019 (Fête du travail)

- > Mardi 30 avril : La Chapelle-Saint-Fray (totalité) / Sainte-Sabine-sur-Longève (totalité) / Conlie (D75 - Rte de Mézières) / Domfront-en-Champagne (Lieux-dits Les Bruyères et Le Meslier)



## Bienvenue à ...

Au cours de cette dernière année, plusieurs entreprises se sont implantées sur des Zones d'Activités de la Communauté de communes, dans le cadre d'une création ou d'un développement.

### Sur les ZA situées à Sillé-le-Guillaume :

- > Vincent Genissel, plombier-électricien,
- > Ateliers Jeantaine, fabrication de produits alimentaires artisanaux et régionaux, installés dans l'ancien bâtiment Aldi route de Parennes. Ce bâtiment accueille aussi l'organisme Santé au Travail 72, dont l'antenne silléenne est la plus importante du Nord-Sarthe.

### Au centre de Sillé-le-Guillaume :

- > Amandine et Kévin Trahais ont repris la boucherie-charcuterie Loupil, désormais appelée "La Rouge du Pré". Ils ont été accompagnés par le service économique de la 4CPS.

### Sur les ZA situées à Conlie :

- > Market Place, créé par Sami Garnier sur la ZA de la 4C. Son cœur de métier : commercialiser les produits alimentaires locaux auprès du secteur de la restauration,
- > Vintage Cars Services, tenu Cédric Delaporte et spécialisé dans la rénovation de véhicules anciens, sur la ZA de l'Epinaube,
- > Ingérief, bureau d'études, a déménagé du Télécentre de Sillé-le-Guillaume vers la ZA de l'Epinaube.

## Une nouvelle benne pour le ramassage des ordures



La Communauté de communes a récemment investi dans l'achat d'une nouvelle benne de ramassage des ordures pour un montant d'environ 171 474 € HT.

« La précédente benne, trop usagée, était devenu inutilisable et nous étions obligés d'avoir recours à une entreprise de location ; ce qui représentait un surcoût, explique Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la Protection de l'Environnement. Désormais, nous disposons de deux bennes récentes qui devraient assurer le ramassage pendant de nombreuses années au minimum. En ce sens, nous avons fait le choix d'un investissement à long terme, dont la rentabilité est prouvée. Cela nous permet de maîtriser nos coûts et la tarification du service. »

## Les nouvelles tournées sont en place !

Comme annoncé, les tournées de ramassage des ordures ménagères ont été réorganisées et optimisées sur la base d'une étude qui a permis de mieux comprendre les pratiques des habitants. Cette nouvelle organisation a également pour but de renforcer la sécurité des agents et de rationaliser les coûts.

En place depuis le mois de juin, ces tournées ont été progressivement ajustées et finalisées en fonction des difficultés rencontrées sur le terrain. Elles sont désormais tout à fait opérationnelles.

- > Jeudi 02 mai : Domfront-en-Champagne (totalité sauf Les Bruyères et Le Meslier) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (lieux-dits : La grande Métairie, Les Quatres, La Motte)

### Tournées du Mercredi 8 mai 2019 (Victoire 1945)

- > Mardi 07 mai : La Chapelle-Saint-Fray (totalité) / Sainte-Sabine-sur-Longève (totalité) / Conlie (D75 - Rte de Mézières) / Domfront-en-Champagne (Lieux-dits Les Bruyères et Le Meslier)
- > Jeudi 09 mai : Domfront-en-Champagne (totalité sauf Les Bruyères et Le Meslier) / Lavardin (totalité) / Mézières-sous-Lavardin (totalité) / Cures (lieux-dits : La grande Métairie, Les Quatres, La Motte)

### Dates des reports de collecte des ordures ménagères (1<sup>er</sup> semestre) :



#### Tournées du Jeudi 30 mai 2019 (Ascension)

- > Mercredi 29 mai : Rouez / Rouessé-Vassé / Le Grez
- > vendredi 31 mai : Sillé-le-Guillaume / Saint-Rémy-de-Sillé

#### Tournées du lundi 10 juin 2019 (Lundi de Pentecôte)

- > Mardi 11 juin : Crissé / Mont-Saint-Jean
- > Mercredi 12 juin : Ruillé-en-Champagne / Saint-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-en-Champagne (Ouest)

## Un jour pour nettoyer la planète Plus d'une tonne de déchets collectés à Sillé Plage

Dans le cadre de la manifestation internationale "Un jour pour nettoyer la planète", deux initiatives privées ont vu le jour sur le territoire de la 4CPS, avec le soutien de la Communauté de communes.



Ainsi, 25 bénévoles de tous âges se sont rassemblés à Sillé Plage pour nettoyer le site, dans une ambiance très chaleureuse. Au total, ces volontaires ont ramassé près de 1,3 tonne de déchets : principalement du bois de construction, ainsi que plusieurs kilos de mégots, petits emballages, papiers souillés, bouteilles... Les sacs étaient fournis par la Communauté de communes, tandis que d'autres partenaires ont prêté du matériel (le garage Verrier de Sillé-le-Guillaume et Auchan) ou apporté une aide logistique (Office National des Forêts, Office de Tourisme, Ville de Sillé-le-Guillaume).

En parallèle, une initiative similaire a été menée à Sainte-Sabine-sur-Longève.

## SPANC de nouveaux contrôles



Conformément à la loi, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) va effectuer un nouveau diagnostic des installations d'assainissement autonomes, en commençant par se rendre dans les habitations où les dispositifs avaient été déclarés non conformes lors de la première visite. **« Nous espérons que les propriétaires auront tenu compte des remarques transmises à l'issue de la première visite et se seront, ainsi, attachés à mieux préserver leur environnement »**, souligne Dominique Genest.

Le Vice-Président de la Communauté de communes rappelle également que le contrôle des installations d'assainissement non collectif est obligatoire en cas de vente d'un bien immobilier. **« Le nouveau propriétaire dispose, ensuite, d'une année pour se mettre en conformité. »**

## GEMAPI : se met en place

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communautés de communes ont l'obligation de mettre en oeuvre la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). **« Au vu des inondations que le département a connu au printemps, il est probable que nous devons réaliser certains travaux dans les années à venir. Dans l'immédiat, il faut que se mettent en place les nouvelles structures chargées d'entretenir les cours d'eau, de réaliser les aménagements nécessaires et d'élaborer des plans de prévention des inondations. Notre Communauté de communes devrait, dans cette perspective, adhérer à quatre syndicats créés pour gérer la Sarthe, ses affluents et les rivières alentour**, explique Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la Protection de l'Environnement. **Cette phase de structuration est en cours et nous étudions le montant des adhésions aux syndicats. Celles-ci seront déterminées en fonction des coûts de fonctionnement et d'investissement qui ressortiront des études préalables. »**

## Offrez une seconde vie à vos textiles !

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Ils peuvent être recyclés.

Déposez-les à un Point d'Apport Volontaire des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) usagés dont sont équipés **les déchèteries à Conlie et Sillé-le-Guillaume**.

S'ils sont encore en bon état, ils pourront être revendus en friperie.

Sinon, leurs fibres peuvent encore servir pour la création de panneaux isolants. De plus, cette filière de recyclage est créatrice d'emplois.

Plus d'informations sur [www.ecotlc.fr](http://www.ecotlc.fr).

Vous trouverez également le Point d'Apport Volontaire le plus proche de chez vous sur [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr).



Un conteneur près de chez vous

## Des bennes pour le mobilier

Des bennes pour collecter le mobilier sont en place au sein des deux déchèteries du territoire, à Conlie et à Sillé-le-Guillaume. Celles-ci peuvent accepter tout type de mobilier (meubles, matelas, éléments d'ameublement...). Ceux-ci sont ensuite recyclés ou valorisés...mais pas réparés et remis sur le marché. La collecte de ces conteneurs est entièrement financée par l'éco-taxe qui a été instaurée à l'échelle nationale sur tous les achats de mobilier.

## Le tri des déchets élargi et facilité



Photo © Pierre Antoine

### Horaires de vos déchèteries

- > L'entrée du dernier véhicule doit se faire **15 minutes avant la fermeture**,
- > Les déchèteries intercommunales sont **fermées les jours fériés**.

 **Horaires d'hiver :**  
du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

#### Déchèterie - Sillé-le-Guillaume

 rue Marcel Tabur - ZI d'Esse  
72140 Sillé-le-Guillaume

 02 43 20 23 80

Lundi : ..... 13h-16h  
Mardi : ..... 13h-16h  
Mercredi : 9h-12h ..... 13h-17h  
Jeudi : ..... 10h-12h  
Vendredi : 9h-12h ..... 13h-17h  
Samedi : 9h-12h ..... 13h-17h

#### Déchèterie - Conlie

 23 rue de l'Épinaube  
72240 Conlie

 02 43 20 28 23 / 06 24 34 49 25

Lundi : ..... 13h-17h  
Mardi : ..... 13h-17h  
Mercredi : ..... 13h-17h  
Jeudi : ..... 13h-17h  
Vendredi : 9h-12h ..... 13h-17h  
Samedi : 9h-12h ..... 13h-17h



À partir du 1<sup>er</sup> mars 2019, les habitants de la Communauté de communes (4CPS) pourront mettre en vrac l'ensemble des emballages et sacs plastiques dans les conteneurs de tri, y compris les pots de yaourts, les films qui recouvrent les courriers ...

« Cette extension des consignes de tri est possible grâce aux progrès techniques et aux investissements effectués par Valor Pôle 72, le centre de tri du Mans avec lequel travaille la 4CPS, explique Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la Protection de l'Environnement. **Comme l'affirme le slogan de CITEO, l'organisme national qui soutient financièrement le tri des emballages et papiers graphiques: "Tous les emballages se trient !"** »

De même, il n'y aura désormais plus que deux catégories de bacs de tri sur tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de communes : l'un pour le verre, le second pour tous les autres emballages triés (papiers, journaux, plastiques, conserves...). « **Dans cette optique, tous les conteneurs vont être munis d'ouverture plus larges et plus hautes qui seront mieux adaptées aux cartons plus imposants et aux gros contenants en plastique**, poursuit Dominique Genest. **De même, nous allons modifier la signalétique et éditer un premier guide de tri à l'échelle de la 4CPS pour expliquer tous ces changements.** »

Cette évolution du tri doit avoir pour première conséquence de faire diminuer significativement les tonnages d'ordures ménagères non triées et déposées dans les sacs fournis par la 4CPS. « **C'est pourquoi nous allons diminuer la quantité de sacs fournis à chaque foyer, prévient Dominique Genest, rappelant que ces sacs sont distribués en janvier dans les mairies et à partir de février au Pôle Intercommunal à Conlie et dans les locaux de la Communauté de communes à Sillé-le-Guillaume. A terme, l'évolution des consignes de tri devrait, ainsi, permettre de générer des économies et, dès à présent, elle contribue à mieux protéger l'environnement.** »

### Important

- > Il est inutile de laver vos pots d'emballages plastiques avant de les mettre au recyclage,
- > Il ne faut pas empiler les emballages les uns dans les autres,
- > Il faut les déposer en vrac dans le conteneur, une fois que vous les avez consommés,

**À PARTIR DU  
1<sup>ER</sup> MARS 2019**  
Extension des  
consignes de tri !



## CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

Recyclons plus ! Désormais dans notre commune, c'est simple : vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans le bac de tri.

